

ministre sache que j'appuie cette mesure et que je lui souhaite bonne chance dans son application.

Monsieur l'Orateur, le succès d'offices du genre de celui que l'on propose actuellement est généralement à la mesure de la compétence de ses membres et de l'importance que leur accordent le ministre intéressé et le gouvernement. A mon avis, la Commission canadienne du blé a reflété à diverses époques les attitudes de M. C. D. Howe et de M. Alvin Hamilton. Peut-être reflète-t-elle maintenant les idées du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), bien que j'aie quelques doutes à ce sujet en voyant que la part du Canada sur les marchés mondiaux est tombée de 25 à 20 p. 100.

Je le répète, le succès de semblables offices dépend beaucoup de la qualité des personnes qui les composent ou qui les dirigent. Aucune loi n'est meilleure que le gouvernement qui l'édicte ou l'applique. Les membres de ces offices devraient être choisis avec beaucoup de soin. Des candidats parfaitement aptes à un moment donné peuvent ne pas l'être à un autre. Si on me permet, à titre d'exemple, de me reporter de nouveau à la Commission canadienne du blé, il se peut qu'un ancien aviateur soit fort apte s'il s'agit de traiter avec un gouvernement étranger du commerce du grain, mais qu'il le soit beaucoup moins si les conditions du marché changent et qu'il doit vendre à des particuliers sur un marché où la concurrence est vive et où il importe surtout de lancer de nouveaux produits propres à satisfaire des goûts différents. Il en est de même dans le domaine de l'industrie de la pêche. Les membres de l'Office doivent connaître les problèmes du moment; ils doivent être disposés à changer au besoin leurs tactiques touchant la vente ou la transformation du poisson.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de la publicité. Lorsque le ministre des Pêcheries (M. Davis) a parlé des pêcheries d'eau douce, il y a quelque temps, il a appuyé sur la production de protéines de poisson et d'autres produits analogues. Une fois son discours terminé, ma réaction a été de me rendre à la salle à manger et de commander une côtelette d'agneau. Ce n'est guère le genre de résultat qu'on devrait attendre d'un ministre des Pêcheries. Il devrait traiter du produit en question avec enthousiasme et j'exhorte le ministre d'État à parler du poisson de façon à inspirer à ses auditeurs le désir d'en manger. Sous ce rapport, je devrais peut-être mentionner un député de la Colombie-Britannique, qui s'occupe de la vente de volaille. Dès qu'on aborde le sujet en sa présence, un déclic semble se faire automatiquement et il

n'a pas aussitôt terminé que tous ses auditeurs en ont l'eau à la bouche. C'est le résultat auquel devrait tendre le ministre d'État qui, sauf erreur, sera chargé de diriger l'entreprise; il devrait, en parlant du poisson, exciter en nous le désir de savourer un tel mets.

A ce propos, monsieur l'Orateur, je voudrais parler d'autre chose. Un jour, j'ai mangé du poisson blanc au Lac la Ronge. Le cuisinier aurait mérité la pendaison pour sa façon d'apprêter ce poisson. Je ne sais pas trop comment on peut résoudre cette situation.

Une voix: Un livre de recettes.

M. Thomson: Le ministre et l'Office devraient mettre au point de nouvelles recettes et des façons d'apprêter le poisson qui le rendent encore plus délectable. On devrait par ailleurs inciter le public à essayer ces recettes. J'espère que le ministre encouragera également la mise en conserve du poisson de manière à ouvrir de nouveaux débouchés pour les produits de la pêche. Nous savons tous l'importance des conserves de thon et de saumon pour notre commerce extérieur et intérieur. Je compte que le ministre examinera les possibilités d'étendre davantage ces marchés grâce à des innovations dans l'industrie de la mise en conserve.

Après la mise au point des recettes dont j'ai parlé, le ministre et l'Office devraient entreprendre une tournée nationale pour vanter les mérites du poisson aux ménagères et aux représentants de l'industrie alimentaire de tout le pays, et des États-Unis au besoin. Je souhaite à l'honorable représentant de réussir dans son nouveau ministère et dans ses rapports avec le nouvel Office. J'espère que la création de l'Office entraînera des revenus plus élevés pour les producteurs de poisson dans les régions en cause, une plus grande stabilité du marché, un meilleur revenu pour tous les intéressés, et en général, une industrie plus efficace.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, le projet de loi à l'étude me laisse fort perplexe.

Au fait, plusieurs questions surgissent dans mon esprit lorsque je constate, au départ, qu'il s'agit d'un programme auquel seulement quatre provinces sur dix acceptent de participer, et je me demande pourquoi il en est ainsi.

Pour ce qui concerne le Québec, je crois que je connais la réponse. Au fait, le Québec veille avec un soin jaloux sur tous les domaines où il jouit ou, du moins, croit jouir d'une compétence exclusive, comme celui de la